Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2008)

Heft: 1781

Artikel: Le pouvoir et le truchement télévisuel : pas de privilège ni de muselière pour les membres du Conseil fédéral lorsqu'ils interviennent à la télévision

Autor: Gavillet, André

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1012497

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

allemande, notamment à Bâle-Campagne et à Zurich, et est annoncé en Suisse romande avec la constitution d'une section de Lobby Parents. Ce débat est à mettre en relation avec la volonté de plus en plus affichée d'améliorer l'intégration des migrants, une mission à laquelle l'école doit participer.

L'enclassement en fonction du lieu de domicile répond à un souci évident de rationalité. Mais il a pour effet de concentrer les migrants et les populations les moins aisées – deux catégories qui se recoupent souvent – dans certains établissements,alors que les enfants des beaux quartiers peuvent étudier entre eux. Bien sûr, les programmes spéciaux sont là pour compenser ces inconvénients. Mais une certaine dose de choix permettrait de donner davantage de souplesse aux établissements pour s'adapter à leur contexte. Elle pourrait aussi favoriser l'intégration par une plus grande mixité et une meilleure répartition entre Suisses et migrants et entre classes sociales.

Un autre frein à l'intégration des migrants par le système scolaire est la sélection précoce pratiquée dans nombre de cantons suisses. Déjà concentrés géographiquement, les élèves les moins adaptés au système scolaire se retrouvent encore,parfois dès l'âge de douze ans, dans des classes censées mener à un apprentissage, mais finissant souvent dans des structures de transition pour jeunes sans projet professionnel.

Mais curieusement,les parents qui défendent le libre choix de l'établissement sont peu à remettre en question la sélection précoce, pourtant tout aussi indéfendable si l'on souhaite promouvoir l'égalité des chances, quelle que soit la provenance sociale ou géographique.

Le pouvoir et le truchement télévisuel

Pas de privilège ni de muselière pour les membres du Conseil fédéral lorsqu'ils interviennent à la télévision

André Gavillet (21 mai 2008)

Avant l'émission d'*Arena*, à laquelle Mme Widmer-Schlumpf avait accepté de participer, le Conseil fédéral lui-même a tenu à préciser la mise en scène de l'émission: son représentant ne devait pas être un débatteur comme les autres; son rôle était d'informer sur l'argumentation et la conviction du Conseil fédéral. Pas un pugiliste! Non pas au-dessus de la mêlée, car engagé, mais pas *«dans la mêlée»*.

On se souvient aussi de l'esclandre de Christoph Blocher quand il avait découvert les caricatures de Mix & Remix entrelardant ses propos sans qu'il en eût connaissance sur le moment. Ou encore les critiques de Pascal Couchepin contre *Infrarouge*. Bref, les rapports entre le pouvoir politique et le pouvoir médiatique gagneraient à être clarifiés.

La règle de base est celle de l'usage civil ordinaire. Celui qui est invité n'accepte que si l'invitation lui convient et *a contrario* il ne s'impose pas sans avoir été invité. L'application de cette règle condamne déjà les interventions radio-télévisées d'un membre du Conseil fédéral à la veille de votations. Cette recommandation lue avec plus ou moins de conviction est assimilable à une réquisition des médias. De plus elle est ringarde dans la forme. Que le Conseil fédéral souhaite faire connaître sa position avant un scrutin, la chose est naturelle. Mais qu'il n'intervienne pas sans y être invité. Le média où il désire s'exprimer organise professionnellement cette prise de parole, le plus simple étant l'interview conduite par les journalistes compétents. Si des conditions impossibles étaient posées, le Conseiller fédéral peut refuser de s'y soumettre. Mais une épreuve de force n'est guère probable, chacune des parties ayant intérêt à ce que l'émission ait lieu: le média pour son audience, le politique pour son influence.

Les difficultés *«programmées»* sont le fait d'émission telles *Arena* ou *Infrarouge* qui sont ordinairement conçues comme un spectacle. L'affrontement, le sens de la réplique, l'abattage favorisent l'audimat. Tout cela n'est pas en soi critiquable: l'éloquence est une qualité politique; la maîtrise des dossiers entraîne la conviction. Mais à juste titre le conseiller fédéral compétent peut faire valoir que le débat, il l'a déjà mené dans son lieu naturel, c'est-à-dire devant le parlement, où la discussion est conduite selon une procédure propre. Par exemple le chef du département concerné prend la parole en dernier. Il est donc compréhensible qu'il n'accepte pas de reprendre le combat avec les mêmes adversaires dans des conditions qui ne sont plus celles de la démocratie représentative.

Mais le régime qui est le nôtre est celui de la démocratie semi-directe. Le citoyen dont le vote est sollicité a légitimement le droit d'être informé de première main. Le responsable politique, s'il a droit au respect de sa fonction, n'a pas à être *«ménagé»*. Quelle que soit l'organisation de la confrontation, elle implique que les journalistes eux-mêmes soient aussi capables de poser les bonnes questions et de ne pas se contenter de réponses langue de bois. Or cette qualité est plus rare que l'art du *casting* où l'on choisit un chat pour ses griffes et un chien pour sa grande gueule.

Luxe, réconfort et inutilité

Il n'y a pas que les présidents qui aiment parler de leur dernière Rolex

Invité: Benoît Genecand (20 mai 2008)

«La marque ou le logo ne doit pas tout dire mais donner la parole à celui qui le possède... On veut un objet car il nous parle d'une saga quel'on veut raconter à d'autres... de Paris à Shanghai, de Moscou à Tokyo,de Genève à Dubai des millions de personnes prennent du plaisir à seraconter de belles histoires, celles que leur susurrent leur Ferrari,leur Patek Philippe, leur Armani, leur Petrus, leur sac Hermes...»
Extrait de l'éditorial du mensuel *Bilan* de mai.

Imaginez les dîners en ville de cette élite cosmopolite qui compare et glose sur ses objets de luxe. La vulgarité de la scène apparaît-elle immédiatement, vieux remugle d'une oisive aristocratie? Et la tentation de clamer après Bossuet *«c'est dans la solitude que l'âme, dégagée des objets sensibles qui la tyrannisent, délivrée du tumulte des affaires qui l'accablent peut commencer à goûter, dans un doux repos, les joies solides et des plaisirs capables de la contenter»*? N'allons pas trop vite en besogne et repoussons ces facilités qui saturent la raison. Renoncer, c'est bien pour celui qui veut vivre hors du monde, gagnant son individualité par cet isolement. Renoncer à quelque chose, c'est aussi *«en reconnaître la réalité mais en modifier la signification du point de vue de ce qui vaut»* (Vincent Descombes). La question peut être alors: que vaut le luxe?

Une réponse insolente nous vient de Karl Marx: *«on pourrait s'imaginer que si la valeur d'une marchandise est déterminée par le quantum de travail dépensé pendant sa production, plus un homme est paresseux ou inhabile, plus sa marchandise a de la valeur, parce qu'il emploie plus de temps à sa fabrication»*... Ce serait oublier un peu vite que *«ces choses ne sont pas matière inerte ou indifférente»* (Ernst Cassirer), qu'elles sont bien plutôt un totem autour duquel une classe internationale trouve refuge et réconfort. Car riches comme pauvres souffrent de cet éloignement du réel qui caractérise nos sociétés du langage et du concept. Une belle montre, une voiture de luxe, un sac à main coûteux sont autant de moyen de se rapprocher/raccrocher à la réalité.

Qu'est-ce à dire? *«Je veux simplement rappeler le fait de ce désir qui rêve des êtres*